

Formation des délégués d'élèves en collège et en lycée Formation des élus CVL

L'apprentissage de la citoyenneté par un engagement des élèves au sein de l'établissement scolaire est une des actions "historiques" de l'Aroéven.

Cette action s'inscrit dans les actions 1 et 2 de la convention 2014-2016 passée par l'Aroéven avec le Ministère :

- *Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement des jeunes*
- *Favoriser la réussite éducative et améliorer le climat scolaire*

Les thèmes de formation

Les thèmes proposés par l'Aroéven permettent de construire une intervention complète qui prend en compte les attentes spécifiques de l'établissement.

Les formations sont conduites par un formateur de l'Aroéven et une équipe issue de l'établissement. La présence de cette équipe est une des garanties d'efficacité de la formation.

La durée minimum d'interventions est d'1heure 30 mais une bonne dynamique de formation demande au moins 3 heures. Selon les besoins et les attentes de l'établissement, des formations en internat peuvent être réalisées.

Le calendrier d'intervention et les contenus spécifiques sont négociés au préalable entre l'Aroéven et les représentants de l'établissement.

1. Formations aux rôles et à la fonction de délégué

- **Les rôles du délégué** : connaissance des instances de représentation des élèves ; les délégués et les conseils de classe
- **Consulter et représenter les élèves** : expérimentation d'une méthode de consultation et exercices de comptes rendus
- **Connaissance de l'établissement** : enquête dans l'établissement, synthèse et retransmission
- **Traiter et communiquer de l'information** : expérimentation de situations de communication
- **Cap délégué**, un jeu interactif pour explorer les rôles des délégués (collège : en auto formation ou en animation)

2. Formation des délégués à l'expression

- **Comprendre les conflits** : Qu'est-ce qu'un conflit ? Pourquoi y a-t-il des conflits ? Quelles attitudes face aux conflits ? (à partir de 12 participants).
Durée : 1h30.
- **Écouter et prendre la parole pour agir** : prise de parole dans un groupe par des jeux de mise en situation (par groupe de 12 participants maxi).
Durée : 1h30.
- **Théâtre forum** : Exercices de mise en confiance puis grand jeu collectif de situation (24 participants mini). Thème du jeu à définir avec l'établissement.
Durée : 3 heures.



Aroéven Normandie - Caen

4 avenue du Parc Saint André
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél. 02 31 94 56 95 • Fax. 02 31 94 56 85
Courriel : aroeven.caen@aroeven.fr

www.aroeven.fr - www.vacances-aroeven.fr

Association Loi 1901 • Aroéven Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale

3. Contribution¹ de l'établissement aux frais de formation

1 intervenant pour 12 à 24 participants			
	1 h 30	3 h	6h
Lycée	127,50	210,00	375,00
Collège	122,50	205,00	370,00

2 intervenants pour 25 à 48 participants			
	1 h 30	3 h	6h
Lycée	225,00	390,00	720,00
Collège	215,00	380,00	710,00

Théâtre Forum		3 h
Lycée		406,00
Collège		406,00

L'Aroéven, partenaire éducatif

Association Éducative Complémentaire de l'École Publique, mouvement d'éducation populaire, mouvement de recherche en éducation.

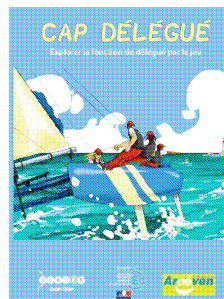
La Fédération des Aroéven est reconnue d'utilité publique, sous statut loi 1901.

Elle remplit une mission de service public. Comme partenaire de l'Éducation Nationale, elle est une force de proposition dans les politiques éducatives nationales et territoriales.

En savoir plus : www.aroeven-caen.fr

contact

Aroéven Caen Normandie, Thierry Boucher
 4 av du Parc Saint André 14200 Hérouville Saint Clair
 02 31 94 56 95
t.boucher@aroeven.fr
aroeven.caen@aroeven.fr
www.aroeven-caen.fr



¹ Tarifs applicables à partir de septembre 2015, année scolaire 2015-2016